

République Française Département de la Moselle
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BAZONCOURT**

Séance du 3 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BERTRAND Dominique, Maire

Présents: O. Artur, J-C Baixas, D. Bertrand, P. Bettinger, E Driant, J. Lambert, F.Louyot, S. Neis, J. Pereira, P. Schwartz, J-C Werth

Absent-excuse : G. Bettinger

Absents : V. Crone,

Aurélia CHALONS a été désignée secrétaire de séance

Subventions communales et privées

La commission communale des subventions s'est réunie le 24 mai 2024 et a fait les propositions suivantes

| Associations socio-culturelles : | ANNEE 2024 |
|--------------------------------------------------|-------------------|
| Service de proximité : | |
| Conseil de fabrique de Bazoncourt/Sanry sur Nied | 4 300,00 |
| Secouristes Rémilly | 150,00 |
| USEP | 50,00 |

Par ailleurs, les habitants seront sollicités comme chaque année dans le cadre de l'opération "brioches de l'Amitié" en faveur de l'enfance inadaptée.

Adopté à l'unanimité

RPI : convention, règlement et tarifs

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de la convention du Regroupement Pédagogique Intercommunal mise à jour pour l'année 2024-2025 et ses annexes notamment le règlement intérieur et les tarifs applicables au 1^{er} septembre 2024.

Tarifs de l'accueil périscolaire au 1^{er} septembre 2024 en fonction du quotient familial CAF :

| Tarifs | ACCUEIL PERISCOLAIRE Mairie SANRY SUR NIED | | | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| | Tranche 1 < 600 | Tranche 2 601-900 | Tranche 3 901 à 1200 | Tranche 4 1201 à 1700 | Tranche 5 > 1700 |
| 2024 / 2025 | | | | | |
| Coût matin (7h00 à 8h30) 1h30 | 1.28 € | 2.07 € | 2.55 € | 3.02 € | 3.83 € |
| Coût matin extérieur | 1.59 € | 2.58 € | 3.19 € | 3.78 € | 4.78 € |
| Coût midi | 5.78 € | 8.37 € | 9.75 € | 11.12 € | 12.83 € |
| Coût midi extérieur | 7.22 € | 10.46 € | 12.19 € | 13.90 € | 16.03 € |
| Coût soir (16h15 à 18h45) 2h30 | 2.13 € | 3.44 € | 4.25 € | 5.04 € | 6.38 € |
| Coût soir extérieur | 2.66 € | 4.30 € | 5.31 € | 6.30 € | 7.97 € |
| Coût d'une journée complète | 9.18 € | 13.87 € | 16.55 € | 19.18 € | 23.03 € |
| Coût d'une journée complète extérieur | 11.47 € | 17.34 € | 20.69 € | 23.97 € | 28.78 € |
| Absence non signalée | 5.00 € | | | | |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité cette convention et ses annexes et charge le Maire de la signer et valide les tarifs du Regroupement Pédagogique Intercommunal pour l'année 2024-2025.

Demande de subvention DETR pour le chauffage de l'école

Le Maire présente plusieurs devis pour le chauffage de l'école.

Le Conseil Municipal demande une subvention au titre de la DETR pour ces travaux.

Le Conseil Municipal charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires en vue de l'obtention de la subvention DETR et décide de fixer le plan de financement tel que résumé ci-après, sur la base du devis estimatif précité ci-dessous :

Plan de financement :

| | |
|-----------------------------|------------|
| Montant estimé HT : | 18 427.23€ |
| Avance TVA : | 3 685.45€ |
| Subvention sollicitée (50%) | 9 213.61€ |
| Montant Toutes Taxes | 22 112.68€ |

La dépense est inscrite au budget primitif de l'année 2024

La part non subventionnée sera financée sur les fonds propres de la commune de Bazoncourt.

Le conseil municipal charge le maire d'établir le dossier, de signer toutes les pièces s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité

Demande de subvention région Grand Est pour le remplacement des anciens luminaires par des platines LED

Vu la volonté de la commune de réduire ses charges d'énergie et afin de diminuer les frais d'électricité plus particulièrement pour l'éclairage public, le Maire propose de remplacer les luminaires actuels par des platines LED.

Afin d'assurer le financement de cette opération le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès de la région Grand Est et approuve le plan de financement suivant

| | |
|-------------------------------------------|------------|
| Montant estimé HT : | 44 004.00€ |
| Avance TVA : | 8 800.80€ |
| Subvention sollicitée (50%) | 22 002.00€ |
| Subvention fonds vert accordée par l'état | 8 801.00€ |
| Montant Toutes Taxes | 52 804.80€ |

La dépense est inscrite au budget primitif de l'année 2024

La part non subventionnée sera financée sur les fonds propres de la commune de Bazoncourt.

Le conseil municipal charge le maire d'établir le dossier, de signer toutes les pièces s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité

Nb de conseillers en exercice 13

Nb de conseillers ayant pris part au vote 11

Date affichage le 03.06.2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en S/Préfecture le 03.06.2024

Publication et notification le 03.06.2024

Certifié conforme à l'original

Bazoncourt, le 3 juin 2024

Le Maire

